

2

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHE
SUR LA POPULATION POUR LE
DEVELOPPEMENT (CERPOD)

DEPARTEMENT DE DEMOGRAPHIE
UNIVERSITE DE MONTREAL

PROGRAMME POPULATION ET DEVELOPPEMENT AU SAHEL.



ENQUETE INSERTION DES MIGRANTS
A BAMAKO - 1992
QUESTIONNAIRE MENAGE

QUESTIONNAIRE MENAGE

MANUEL DE L'AGENT ENQUETEUR

FEVRIER 1992
ENQ-v02
(version corrigée 02-92)

INTRODUCTION AU MANUEL

Cette enquête a pour objectif de collecter des informations auprès des ménages de la ville de Bamako afin de savoir comment ils sont structurés du point de vue de l'activité économique et de certaines caractéristiques socio-démographiques. Elle vise aussi à recueillir des informations sur le cheminement migratoire et le processus d'insertion des membres migrants de ces ménages.

Les informations ainsi collectées pourraient être utiles à une réorientation de la politique urbaine qui soit plus adaptée aux besoins des communautés et de la population urbaine.

Cette enquête, réalisée par le Programme population et développement au Sahel (CERPOD), s'inscrit dans le cadre d'un programme conjoint du CERPOD et du Département de démographie de l'Université de Montréal. Sa réalisation se fera parallèlement à l'enquête "migration et urbanisation au Mali" qui sera menée par la Direction de la Statistique (Ministère du Plan). Cette dernière enquête fait partie d'un réseau d'enquêtes du même genre réalisées dans sept (7) pays africains incluant: le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Nigéria, le Niger, le Mali et le Sénégal.

Comme vous le voyez, c'est une enquête très importante. Son succès dépendra de la qualité de l'information qui sera recueillie. Puisque c'est vous les enquêteurs qui êtes chargés de la collecte de ces informations, vous êtes les meilleurs garants de la qualité de ces renseignements.

Ce manuel est votre seule référence et, à ce titre il vous aidera dans votre tâche. Vous devriez bien assimiler son contenu, le consulter toujours et très attentivement.

Comme l'enquête comporte deux étapes (l'enquête ménage et l'enquête biographique), le manuel a été divisé en deux volumes: un volume pour l'enquête ménage et un autre pour l'enquête biographique. Dans le présent volume, vous trouverez les instructions relatives à l'enquête ménage.

RECOMMANDATIONS:

Le présent manuel, sert de guide méthodologique à l'enquêteur pour le remplissage correct des différents formulaires utilisés lors de la collecte des données.

Il contient également, la définition se rapportant aux différents concepts utilisés.

A l'instar de l'enquêteur, toutes les autres catégories de personnes de l'enquête doivent posséder ce manuel et assimiler correctement son contenu.

Ainsi pour que les résultats de l'enquête reflète sa bonne qualité, il est recommandé au personnel de terrain, les conduites suivantes:

1°) Recommandations relatives à l'attitude de l'enquêteur vis à vis de l'enquêté (e)

- respecter l'enquêté(e) avant l'interview, pendant l'interview, (veiller à ne pas le contrarier) et après l'interview (surtout ne pas oublier de le(la) remercier de son temps précieux qu'il vous a bien voulu consacrer à l'enquêteur);

- éviter une tenue vestimentaire qui pourrait le sortir de son état ordinaire;

- éviter tout comportement qui pourrait aussi l'indisposer (ex: certaines personnes détestent la fumée de cigarette)

- éviter de poser les questions sur un ton autoritaire;

- ne pas interrompre maladroitement l'enquêté (e) pour quelque raison que se soit. Au contraire, avoir la patience de reprendre en termes plus clairs avec des exemples à l'appui s'il le faut, pour lui faire comprendre que ses éléments de réponse ne donnent pas entière satisfaction;

- garder secret les informations recueillies;

- vérifier que toutes les questions devant être posées à l'enquêté(e) l'on été effectivement.

2°) Recommandations relatives au manuel

- prendre soin d'avoir toujours sur soi le manuel pendant toute la durée de la formation de la collecte;

- prendre soin du manuel;

- ne pas hésiter à consulter le manuel chaque fois que l'on a des doutes sur un point précis;

- respecter et appliquer avec le maximum de conformité, les définitions utilisées pour les différents concepts dans le but

de permettre une bonne saisie des différentes caractéristiques socio-démo-économiques retenues dans le cadre de l'enquête.

3°) Recommandations relatives à l'équipement de l'enquêteur:

- prendre soin d'avoir sur soi les formulaires (questionnaires), le stylo ou tout autre équipement dont l'absence serait préjudiciable au bon déroulement de l'enquête.

4°) Recommandations relatives à la vérification et au contrôle:

- les questionnaires remplis feront l'objet d'un contrôle sur le terrain afin d'éliminer les réponses fantaisistes, contradictoires et autres anomalies qu'ils pourraient comporter ou de faire reprendre le travail par l'enquêteur.

QUESTIONNAIRE MENAGE

VOLET 1: CARACTERISTIQUES DES MEMBRES DU MENAGE

QUESTION 01 N° D'ORDRE

Attribuez à chaque membre du ménage un numéro d'ordre, en inscrivant d'abord les résidents présents puis les visiteurs. Le numéro d'ordre est composé de 2 chiffres. L'ordre d'attribution est le suivant :

- 1 - Le chef de ménage (CM). Il doit être toujours recensé le premier et porter le n° 01 ;
- 2 - Les enfants non mariés ou/ et les enfants du CM dont les mères ne font plus partie du ménage (du plus jeune au plus âgé) ;
- 3 - La première épouse du CM ;
- 4 - Les enfants non mariés ou/ et les enfants de la première épouse, qu'elle a eu dans ses unions antérieures (du plus jeune au plus âgé) ;
- 5 - Les enfants non mariés ou/ et les enfants de la première épouse avec le CM (du plus jeune au plus âgé) ;
- 6 - La deuxième épouse et ses enfants (selon la même procédure appliquée à la première épouse) ;
- 7 - Les autres épouses et leurs enfants (selon la procédure appliquée à la première épouse) ;
- 8 - Les enfants mariés ou/ et leurs époux (ses) et leurs enfants vivants avec eux (selon la procédure appliquée au CM et à ses épouses) ;
- 9 - Les autres parents du CM qui dorment habituellement chez lui et qui reconnaissent son autorité, avec éventuellement leurs époux (ses) et leurs enfants ;
- 10 - Les domestiques qui dorment et mangent dans le ménage avec éventuellement leurs époux (ses) et leurs enfants ;
- 11 - Les visiteurs ;

NB . Prenez soin de n'oublier personne dans le ménage. Pour cela, inscrivez tous les membres du ménage avec leur situation de résidence (RP, RA, VI), leur lien de parenté avec le CM et leur date de naissance ou âge au brouillon avant de les reporter sur le questionnaire et de commencer à recueillir les informations sur chacun d'eux.

Pour la définition des Résidents et Visiteurs, voir question 07 sur la situation de résidence.

Quant à celle du chef de ménage, peut être considéré comme tel toute personne la plus âgée, qui assume la responsabilité économique, qui possède ou loue l'unité d'habitation, et/ou qui est reconnue comme chef par les autres membres du ménage.

QUESTION 02 : NOM ET PRENOMS

Inscrivez très lisiblement et en caractère d'imprimerie les noms et prénoms des membres du ménage en commençant par le CM et en suivant l'ordre indiqué à la question 01.

QUESTION 03 à 05

Ces questions portent sur le lien de parenté des membres du ménage avec le chef du noyau familial et le chef de ménage:

- question 03 : le numéro du noyau familial ;
- question 04 : le lien de parenté avec le chef de ménage.
- question 05 : le lien de parenté avec le chef du noyau familial;

MENAGE : C'est l'ensemble des personnes vivant dans la même unité d'habitation et partageant leurs ressources et leurs frais de groupe. Communément, c'est le groupe de personnes vivant et mangeant ensemble et qui se reconnaissent sous l'autorité d'un même chef de ménage. Si quelqu'un vit seul, il faut le considérer comme un ménage distinct ne comportant qu'une seule personne.

En Bambara le ménage correspond au DOU placé sous l'autorité du Doutagui, les membres du ménage constituent ainsi les doudinw.

NOYEAU FAMILIAL : Un ménage peut comprendre une unité familiale unique ou plusieurs. Le noyau familial comprend les époux (ou l'un d'eux) et leurs enfants non mariés, ainsi que les parents consanguins ou par alliance à condition que ceux-ci soient à la charge du chef du noyau familial. Il existe certains cas particuliers: ainsi une mère célibataire avec son (ou ses) enfant(s) forment un noyau familial séparé. En ce qui concerne les individus qui n'ont de lien de parenté avec aucun chef de ménage de la concession dans laquelle ils vivent, trois cas doivent être considérés:

- s'ils vivent et mangent avec un ménage particulier, ils sont à inclure dans ce ménage, mais constitue un noyau particulier;
- s'ils vivent seuls, ils forment un ménage distinct;
- un groupe de personnes non parentes, mais vivant et mangeant ensemble constitue un ménage.

Les enfants mariés du ménage appelés (Tié moçotiguiw) constituent en général avec leurs époux(ses) et leurs enfants les noyaux familiaux.

Pour le cas des filles divorcées (Dinmosso Dintiguiw) ou non et vivant avec leurs enfants dans le ménage, elle avec ses enfants constituent aussi un noyau familial.

- 1 - le mari et l'épouse ;
- 2 - le mari, l'épouse et les enfants non mariés ou n'ayant pas d'enfants ;
- 3 - la mère et les enfants non mariés ou n'ayant pas d'enfants ;
- 4 - le père et les enfants non mariés ou n'ayant pas d'enfants.

Prenons l'exemple d'un père qui vit avec ses deux épouses ayant chacune respectivement 2 et 3 enfants non mariés; un fils ayant une femme et deux enfants non mariés et vivant avec un neveu non marié; une fille dont le mari n'habite pas dans la concession mais qui a un enfant d'un an; et 2 domestiques.

On considérera qu'il s'agit de 1 ménage à 3 noyaux :

- le père est en même temps le chef de son noyau familial de 8 membres et le chef de ce ménage de 17 personnes ;
- le fils est membre du ménage de son père mais aussi chef de noyau familial de 5 personnes ;
- la fille est membre du ménage de son père mais aussi chef de son noyau de 2 personnes.

Dans un ménage, les noyaux familiaux sont numérotés de façon séquentielle, les numéros sont portés en face des chefs de noyau.

Après avoir posé la question : quel est votre lien de parenté avec le chef de ménage ou le chef de noyau, inscrivez l'un des codes suivants dans la case mise en regard selon la réponse de l'enquêté.

- 1 CM = Chef de ménage ;
- 2 EP = Epouse, époux ;
- 3 FL = Fils/fille , beau-fils/belle fille ;
- 4 P/M = Père/mère, oncle/tante, beau-père/belle-mère ;
- 5 GR PR = Grands parents ;
- 6 FR/SR = Frère/soeur; cousin/cousine; beau-frère/belle-soeur ;
- 7 NV = neveu/nièce ;
- 8 PTFL = Petit fils /petite fille ;
- 9 AP/mlg= autres parents
- 0 SLP = Sans lien de parenté.

Ainsi, le fils du CM qui vit dans le ménage de son père avec son conjoint, ses deux enfants et son neveu (exemple ci-dessus) aura :

- le code 3 comme lien de parenté avec le chef de ménage;
- le code 1 comme lien de parenté avec le chef de noyau;
- un numéro de noyau.

Sa conjointe aura :

- le code 3 comme lien de parenté avec le chef de ménage;
- le code 2 comme lien de parenté avec le chef de noyau;
- le même numéro de noyau que son mari.

Chacun de ses enfants aura :

- le code 8 comme lien de parenté avec le chef de ménage;
- le code 2 comme lien de parenté avec le chef de noyau;
- le même numéro du noyau que son père ;

Le neveu aura :

- le code 8 comme lien de parenté avec le chef de ménage;
- le code 7 comme lien de parenté avec le chef de noyau;
- le même numéro de noyau que son oncle.

QUESTION No 06 : SEXE

Enregistrez 1 pour le sexe masculin et 2 pour le sexe féminin.

NB. Ne vous fiez pas au nom de l'enquêté pour déterminer le sexe et enregistrez le code; demandez explicitement le sexe de chaque membre.

QUESTION 07 : SITUATION DE RÉSIDENCE :

Enregistrez le code approprié :

- 1 - Résident présent
- 2 - Résident absent
- 3 - Visiteur

a - RESIDENT PRESENT

Est Résident tout individu qui vit habituellement (depuis au moins 6 mois), dans le ménage. Toutefois, l'individu qui vient d'arriver dans le ménage et qui a l'intention d'y rester plus de 6 mois doit être considéré comme résident.

EXEMPLES D'INDIVIDUS NOUVELLEMENT ARRIVÉS DANS LE MÉNAGE

- la fille nouvellement mariée ;
- l'élève qui vient d'effectuer la rentrée scolaire

On distingue deux catégories de résidents:

- . le résident présent (RP)
- . le résident absent (RA)

RESIDENT PRESENT (RP): tout résident qui a passé la nuit précédant le passage de l'Agent enquêteur dans le ménage qu'il soit vu ou non par ce dernier.

RESIDENT ABSENT (RA): tout résident qui n'a pas passé la nuit précédant le passage de l'Agent enquêteur dans le ménage.

Si l'individu est absent du ménage depuis plus de 6 mois, il ne doit plus être inscrit . Sauf les marins en mer qui doivent être enregistrés comme résidents absents quelle que soit la durée de leur absent .

b - VISITEUR

Est Visiteur , tout individu qui ne réside pas habituellement dans le ménage mais qui y a passé la nuit précédant le passage de l'Agent enquêteur, ou qui vient d'arriver dans le ménage avec l'intention d'y rester moins de 6 mois.

Les enfants des membres du ménage qui fréquentent ou résident dans d'autres villes doivent être recensés comme visiteurs s'ils sont présents au moment de l'interview.

EXEMPLES PRATIQUES D'INTERVIEW SUR LA SITUATION DE RÉSIDENCE

Avant de commencer l'interview, assurez-vous de la présence de la personne concernée.

- a) Pour toutes les personnes présentes au moment de l'interview

Exemple no1

-Avez-vous dormi ici (dans ce ménage) la nuit passée?

- "oui"

. depuis combien de temps êtes-vous dans ce ménage ?

- "1 an "

Enregistrez le code 1= RP

Exemple no 2

. Avez-vous dormi ici (dans ce ménage) la nuit passée?

- "oui"

. depuis combien de temps êtes-vous dans ce ménage?

- "3 mois"

. Pendant combien de temps comptez-vous rester dans ce ménage?

- "je suis venu rejoindre mon conjoint"; ou
- "je suis venu pour les études" ou
- "plus de six mois"

Enregistrez le code 1= RP

Exemple no 3

- . Avez-vous dormi ici (dans ce ménage) la nuit passée ?
- "oui"
- . depuis combien de temps êtes-vous dans ce ménage ?
- "2 mois"
- . Pendant combien de temps comptez-vous rester dans ce ménage ?
- moins de 6 mois

Entourez le code 3 = vi

Exemple no 4

- . Avez-vous dormi ici (dans ce ménage) la nuit passée ?
- "non"
- . Vivez-vous dans ce ménage ?
- "oui"
- . Depuis combien de temps êtes-vous dans ce ménage
- "plus de 6 mois"

Enregistrez le code 1=RP

b) Pour toutes les personnes absentes au moment de l'interview

Exemple n04

- . Monsieur/Madame x a-t-il /elle dormi ici la nuit passée ?
- "oui"
- . Où est -il en ce moment ?
- "il est allé travailler"; "il est au champ"; il est à l'école"; "il est allé se promener ", ...
- . depuis combien de temps est -il dans ce ménage ?
- "2 ans"

Enregistrez le code 1= RP

Exemple n0 7

- . Monsieur/ Madame a-t-il /elle dormi ici la nuit passée ?
- "non"
- . depuis combien de temps est -il absent du ménage ?
- "4 mois"
- . son absence va-t-elle durer plus de 6 mois ?
- "non"

Enregistrez le code 2 = RA.

QUESTION 08: DATE DE NAISSANCE

Demandez pour chaque membre du ménage sa date de naissance en jours, mois et année et inscrivez la réponse dans les cases appropriées.
Pour l'année de naissance, inscrivez seulement le millésime.

Exemples :

- inscrivez
- Pour une personne née le 13 Février 1953,
/02/1953
 - Pour une personne née en 1953 mais dont on ne connaît pas le mois de naissance, inscrivez
/99/1953
 - Pour une personne née avant 1900 ou en 1900, inscrivez le millésime 00.

QUESTION 09: AGE

Demandez pour chaque membre du ménage l'âge en années révolues.

Inscrivez en chiffres le nombre d'années indiqué ou convertir en année le nombre de mois donné.

L'âge en année révolues est le nombre d'années vécues par l'enquêté depuis son dernier anniversaire.

Exemple: - Une personne née le 13 Février 1953 aura au 31 décembre 1991 38 ans révolus.

- Pour tous les individus de moins d'un an, inscrivez 00.

Servez-vous de l'âge indiqué par l'enquêté pour vérifier l'exactitude de sa date de naissance déclarée, et vice-versa.

Dans le cas où la personne n'a aucune idée de son âge, vous pouvez l'estimer de deux manières:

- a) demandez à l'enquêté de vous montrer quelqu'un qui fait partie de sa génération;
- b) demandez à l'enquêté de se souvenir d'un événement et de l'âge qu'il avait en ce moment. Vous devez pour cela faire recours à votre calendrier historique.

N.B. Insistez pour obtenir la date de naissance ou à défaut l'année de naissance . Vous ne devez vous contenter de l'âge que le cas échéant et pour vérifier l'exactitude de la date de naissance déclarée.

QUESTION 10: LIEU DE NAISSANCE

Demandez pour chaque membre du ménage s'il est né dans un autre pays ou dans le pays même.

PERSONNES NÉES DANS LE PAYS

Pour les membres nés au Mali, inscrivez le NOM du village de la ville de naissance en clair précédé du code de la REGION .

Kayes	01	Mopti	05
Koulikoro	02	Tombouctou	06
Sikasso	03	Gao	07
Ségou	04	Bamako	08

EXEMPLE: Pour le cas de Lontou un village de la région de Kayes vous devez inscrire le nom du village Lontou précédé du code de la région de Kayes qui est : 01. Il en sera de même pour chaque membre du ménage né dans le pays même si son lieu de naissance est dans un milieu rural ou une ville.

PERSONNES NÉES HORS DU PAYS

Pour les personnes nées hors du Mali, inscrivez le nom du pays donné par l'enquêté/e, suivit du nom de la localité.

Exemple: Pour une personne née à Yamossokoro (Côte-d'Ivoire) vous inscrivez simplement le nom du pays suivit du nom de la localité: Côte-d'Ivoire, Yamossokoro.

Pour une personne née à OUAGADOUGOU vous inscrivez le Burkina et Ouagadougou.

N.B. Inscrivez les renseignements en-dessous et non dans les cases.

QUESTION 11: SITUATION MATRIMONIALE

Demandez pour chaque membre du ménage sa situation matrimoniale.

La situation matrimoniale indique la situation d'une personne par rapport au mariage.

On distingue plusieurs états matrimoniaux:

1/ 0 = célibataire

Est célibataire, une personne qui ne vit pas avec une femme ou un homme et n'a jamais été mariée.

N.B. Toute personne qui a été mariée au moins une fois ne sera plus jamais considérée comme célibataire même si elle vit seule.

2/ 1 = MO : Homme marié à une seule épouse ou femme d'un homme qui n'est pas marié à d'autres femmes.

N.B. Deux personnes peuvent vivre ensemble sans pour autant être coutumièrement, civilement ou légalement mariées.

2 = M2 : Homme marié à 2 épouses ou femme d'un homme qui a deux épouses.

3 = M3 : Homme marié à 3 épouses ou femme d'un homme qui a trois épouses.

4 = M4 et plus : Homme marié à 4 épouses ou plus ou femme d'un homme qui a quatre épouses ou plus

5/ S = Séparé(e)
Est "séparé(e)", toute personne qui a été mariée et qui vit séparément d'avec son (sa) conjoint(e) sans que le divorce ait été prononcé.

6/ D = Est "divorcé(e)", toute personne dont le mariage a été rompu par divorce et qui ne s'est pas remariée. Même si son ancien(ne) conjoint(e) est décédé(e) après le divorce, elle reste toujours divorcée.

7/ V = Veuf ou veuve
Un(e) veuf(ve) est une personne dont le ou la conjoint(e) est décédé(e) et qui ne s'est pas remariée. Un polygame qui perd une de ses épouses n'est pas veuf, mais reste marié.

COMMENT MENER L'INTERVIEW?

a) Demandez pour chaque membre du ménage s'il vit avec une conjointe ou un conjoint.

- Si la réponse est "oui", posez la question (b)
- Si la réponse est "non", posez la question (e)

b) Demandez pour chaque membre qui vit avec un(e) conjoint(e) s'ils sont mariés

- Si la réponse est "oui", et si c'est un homme, posez la question (c)
- Si la réponse est "oui", et si c'est une femme, posez la question (h)
- Si la réponse est "non", posez la question (d)

c) Demandez pour chaque homme marié du ménage avec combien de femmes il est marié.

- 1 femme : enregistrez le code 1 = M0
- 2 femmes : enregistrez le code 2 = M2

d) Demandez pour chaque membre du ménage qui vit avec quelqu'un(e) sans être marié si leur union dure depuis un an.

- Si la réponse est "non", enregistrez le code 0 = C

- e) Demandez pour chaque membre du ménage qui ne vit pas avec un(e) conjoint(e) s'il a été marié auparavant.
- Si la réponse est "oui", posez la question (f)
 - Si la réponse est "non", enregistrez le code 0 = c
- f) Demandez pour chaque membre du ménage qui ne vit pas avec un(e) conjoint(e) mais qui a été marié auparavant s'il est séparé de son /sa conjoint(e).
- Si la réponse est "oui", enregistrez le code 5 = SE
- g) Demandez pour chaque membre du ménage qui ne vit pas avec un(e) conjoint(e) mais qui a été marié auparavant s'il est divorcé de son /sa conjoint(e).
- Si la réponse est "oui", enregistrez le code 6 = DI
- h) Demandez pour chaque membre qui ne vit pas avec un(e) conjoint(e) s'il est veuf.
- Si la réponse est "oui" ou "non", reprendre la liste des questions à partir de (a)
- i) Demandez pour chaque femme du ménage qui est mariée si elle est la seule épouse de son mari.
- Si la réponse est "oui", enregistrez le code 1 = MO
 - Si la réponse est "non", enregistrez l'un des codes 2 = M2, 3 = M3, 4 = M4 selon le cas.

QUESTION 12 : DATE D'ARRIVEE DANS LA RESIDENCE ACTUELLE.

Pour chaque membre du ménage âgé de 6 ans et plus qui n'a pas toujours habité ici, indiquez le temps qu'il y a passé depuis sa dernière arrivée.

Notez d'abord dans les deux premières cases le mois, et l'année dans les quatre autres cases qui suivent selon la réponse de l'enquêté/e.

Exemple: J'habite dans cette ville/ce village depuis octobre 1978.

Vous noterez alors

1	0		1	9	7	8
---	---	--	---	---	---	---

Pour les membres du ménage qui ont toujours habité à ce lieu (leur lieu de naissance), mettez un slash (/) à la durée de résidence actuelle.

QUESTION 13 : LIEU DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE

Pour chaque membre du ménage âgé de 6 ans et plus inscrivez le lieu où il résidait avant de se retrouver ici.

Posez les questions suivantes :

(a) Le membre a - t-il toujours habité ici depuis sa naissance ?

- Si la réponse est "oui", inscrivez son lieu de naissance telle qu'indiquée à la question 11.
- Si la réponse est "non", posez la question (b)

(b) Où résidait-il avant de venir ici ?

- Inscrivez le lieu de résidence antérieure en suivant le même procédé que l'enregistrement du lieu de naissance (question 11).

Pour les membres nés au Mali, inscrivez le NOM du village de la ville de naissance en clair précédé du code de la REGION .

EXEMPLE: Pour le cas de Lontou un village de la région de Kayes vous devez inscrire le nom du village Lontou précédé du code de la région de Kayes qu'est : 01. Il en sera de même pour tous les autres localités ou villes ou villages du Mali.

PERSONNES NÉES HORS DU PAYS

Pour les personnes nées dans un autre pays, inscrivez en clair le NOM du pays suivit du nom de la localité.

QUESTION 14: NATIONALITÉ

Demandez pour chaque membre sa nationalité et inscrivez lisiblement le nom correspondant à sa réponse :

- NB : (1) Certaines personnes changent de nationalité, vous considérez dans leur cas la nationalité actuelle.
- (2) Certaines personnes ont une double nationalité, vous considérez dans leur cas les deux nationalités et entourez les codes correspondants.

QUESTION 15 : ETHNIE

Demandez et inscrivez, pour chaque membre du ménage, quelle que soit sa nationalité, le nom de son ethnie en toutes lettres.

QUESTION 16 : RELIGION

Demandez pour chaque membre du ménage sa religion actuelle. et enregistrez le code approprié :

- 1 MU = Musulman
- 2 CH = Chrétien
- 3 AN = Animiste
- 4 AU = Autre

NB. La religion de l'enfant à bas âge est celle de la personne qui en est responsable.

QUESTION 17 : NIVEAU D'INSTRUCTION

Le niveau d'instruction d'un individu est mesuré par le niveau le plus élevé qu'il a atteint dans ses études.

- 0 AUCUN
- 1 FOND 1 = Fondamental 1
- 2 FOND 2 = Fondamental 2
- 3 TECH PROF = Technique et Professionnel
- 4 SECOND. = Secondaire
- 5 SUP = Supérieur

COMMENT MENER L'INTERVIEW ?

Demandez pour chaque membre du ménage âgé de 6 ans et plus s'il sait lire et écrire dans une langue écrite (langue nationale, arabe, français)

- Si la réponse est "non", enregistrez 0. Demandez ensuite pour chaque membre du ménage qui sait lire et écrire s'il a fréquenté l'école.
- Si la réponse est "oui", demandez ensuite pour chaque membre du ménage qui sait lire et écrire et qui a fréquenté l'école le niveau le plus élevé qu'il a atteint dans ses études. Enregistrez le code correspondant à la réponse donnée.

QUESTION 18 : NIVEAU D'ALPHABETISATION

Le niveau d'alphabétisation d'un individu est mesurée par l'aptitude à lire et à écrire dans une quelconque langue écrite.

- 0 ANALPHABETE
- 1 COR = Coranique
- 2 L.N = Langue Nationale
- 3 SLE ARB. = Sait Lire et écrire en Arabe.
- 4 SLE.FRANC = Sait Lire et écrire en Français.

COMMENT MENER L'INTERVIEW ?

Demandez pour chaque membre du ménage âgé de 6 ans et plus s'il sait lire et écrire dans une langue écrite (langue nationale, arabe, français)

- Si la réponse est "oui", enregistrez le code correspondant.

LES QUESTIONS 19 A 21 NE S'ADRESSENT QU'AUX RESIDENTS PRESENTS AGE/E/S DE 6 ANS ET PLUS.

QUESTION 19 : TYPE D'ACTIVITÉ

Le type d'activité exprime la situation d'une personne par rapport à l'activité économique. Toute personne âgée de 6 ans et plus doit être classée soit en "actif", soit en "inactif".

Sont considérées comme actives, les personnes occupées (OCC), les personnes qui ont perdu leur emploi et qui sont à la recherche d'un emploi (CHO) et les personnes en quête d'un premier emploi (QUE).

Les autres personnes sont considérées comme inactives: femmes au foyer (FF), étudiants ou élèves (ET), retraités ou rentiers (RET), hors activités et autres inactifs (HAN).

- 1 OC. = Occupé

Est considérée comme "occupée" toute personne qui déclare travailler au moment de l'enquête.

- NB. (1) En milieu rural, les exploitants agricoles et leurs aides familiaux seront considérés comme occupés même si l'enquête se déroule dans période d'inactivité.
- (2) Les personnes mises à pied ou en congé (maladie ou autres causes) au moment de l'enquête sont occupées.

2 CHO = Chômeur

Est "Chômeur", tout individu âgé de 6 ans et plus, ayant déjà travaillé, qui a perdu son emploi au moment de l'enquête et qui en cherche un.

3 QUE = En quête du premier emploi.

Est "en quête du premier emploi", tout individu âgé de 6 ans et plus, qui n'a jamais travaillé et qui est à la recherche de son premier emploi.

4 FF = Femme au foyer

Est considérée comme "femme au foyer" toute femme qui s'occupe exclusivement des travaux ménagers et des enfants de son ménage.

NB: (1) Une femme qui, parallèlement aux travaux ménagers exerce une autre activité (vente de fruits...) est occupée.

(2) Un homme ou une femme qui effectue des travaux ménagers moyennant un salaire est occupé(e)
Ex: boys, cuisiniers, nourrice,

5 ETU = Etudiant, élève.

Un étudiant ou élève est une personne qui fréquente régulièrement un établissement scolaire et qui n'exerce pas d'activité économique.

6 RET = Retraité, rentier

Un retraité est une personne qui, officiellement, ne travaille plus et qui touche une pension et retraite.

La catégorie "retraite" (RET) s'applique également aux rentiers, c'est à dire les personnes qui ont une fortune personnelle qui leur permet de vivre sans travailler. Le marabout et l'homme de culte sont classés dans cette catégorie.

N.B. Un retraité ou un rentier qui exerce en même temps une activité qui lui rapporte de l'argent ou qui aide un parent dans son travail est occupé (Occ).

7 AUTRE : Hors activité, autres inactifs

La catégorie "AUTRE" concerne les autres inactifs, les militaires et les détenus. "Autres inactifs" inclut les invalides (personnes atteintes d'une infirmité mentale ou physique qui les empêche de travailler), les vieillards et tous ceux qui ne peuvent être classés ailleurs.

COMMENT MENER L'INTERVIEW ?

Pour chaque membre du ménage âgé de 6 ans et plus, posez les questions suivantes :

(a) Travaille - t-il ?

- Si la réponse est "oui", enregistrez le code 1 =
occ
- Si la réponse est "non", posez la question (b)

(b) A-t-il déjà travaillé ?

- Si la réponse est "oui", posez la question (c)
- Si la réponse est "non", posez la question (c)

(c) Est t-il en chômage ?

- Si la réponse est "oui", enregistrez le code 2 =
CHO
- Si la réponse est "non", posez la question (d)

(d) Que fait - il ?

- Enregistrez l'un des codes ci-dessous selon la réponse donnée (4 = FF, 5 = EN, 6 = RET, 7 = AUT)

(e) Cherche - t - il du travail ?

- Si la réponse est "oui", enregistrez le code 3 =
QUE
- Si la réponse est "non", posez la question (f)

(f) Que fait-il ?

- Enregistrez l'un des codes ci-dessous selon la réponse donnée (4 = FF; 5 = EN; 6 = RET; 7 = AUT).

QUESTION 20 : OCCUPATION ACTUELLE

Pour une personne occupée (code 1, Question 19), l'occupation actuelle correspond au genre de travail réellement effectué par la personne au moment de l'enquête, ou pendant les quatre semaines précédant le jour de l'interview.

Pour un chômeur, il s'agit de sa dernière occupation.

COMMENT MENER L'INTERVIEW ?

- Pour une personne occupée, demandez ce qu'il fait ou la description de ce qu'il fait comme travail.
- Pour un chômeur, demandez le dernier travail qu'il a fait avant de devenir chômeur.

Inscrivez clairement au bas de la grille de codification le nom du travail déclaré. Demandez le plus de précision sur la réponse de l'enquêté.

- Pour les personnes classées dans les catégories (3 = QUE; 4 = FF; 5 = ETU; 6 = RET; 7 = AUT); mettez un slash (/) à l'occupation actuelle.

QUESTION 21 : SITUATION DANS L'OCCUPATION

Elle concerne le statut d'une personne active (occupée) dans l'emploi.

1 EMPL. = Employeur

Est "Employeur", toute personne qui exploite sa propre entreprise ou qui exerce pour son propre compte une profession pour un métier et qui emploie au moins un salarié travaillant régulièrement.

2 IND = Indépendant

Est "Indépendant", toute personne qui travaille pour son propre compte dans une entreprise individuelle. Elle n'emploie aucun salarié mais peut être aidée par des aides familiales et des apprentis non rémunérés ou par des manoeuvres de façon temporaire.

3 SA = Salarié

Est "Salarié", tout individu touchant un salaire régulier de la part d'un employeur public ou privé en contrepartie du travail effectué. Un apprenti qui est rémunéré est considéré comme un salarié.

4 TA = Travailleur à la tâche

C'est une personne qui est payée en fonction d'un travail déterminé et ponctuel. Elle ne touche pas un salaire régulier.

5 AP = Apprenti

Une personne qui apprend un métier sans percevoir de salaire.

6 AF = Aide familiale

C'est une personne qui travaille pour le compte d'une entreprise ou d'une exploitation appartenant à un membre de sa famille ou au ménage dont il fait partie. L'aide familial ne reçoit pas de salaire, mais en contrepartie il est logé et nourrit.

COMMENT MENER L'INTERVIEW ?

Pour chaque membre du ménage qui est occupé, posez les questions suivantes :

- (a) Travaille-t-il pour son propre compte ?
 - Si la réponse est "oui", posez la question (b)
 - Si la réponse est "non", posez la question (d)
- (b) Utilise-t-il dans son entreprise, des personnes qu'il paye régulièrement ?
 - Si la réponse est "oui" enregistrez le code 1 = EM
 - Si la réponse est "non" posez la question (c)
- (c) Utilise -t-il dans son entreprise, des membres de famille et des apprentis non rémunérés ?
 - Si la réponse est "oui" enregistrez le code 3 = IN
- (d) Travaille -t-il pour l'Etat, pour une société privée ou pour un particulier ?
 - Si la réponse est "oui", posez la question (e)
 - Si la réponse est "non", posez la question (g)
- (e) Perçoit-il un salaire régulier ?
 - Si la réponse est "oui" enregistrez le code 2 = SA
 - Si la réponse est "non" posez la question (f)
- f) Est-il payé selon le travaille effectué ?
 - Si la réponse est "oui", enregistrez le code 4 = TA.
 - Si la réponse est "non", posez la question g)
- g) Travaille-t-il pour un parent sans percevoir de salaire?
 - Si la réponse est "oui", enregistrez le code 5 = AF
 - Si la réponse est "non", posez la question (h)
- h) Apprend - il un métier sans être rémunéré ?
 - Si la réponse est "oui", enregistrez le code 6 = AP

Pour les personnes qui n'ont pas d'occupation, mettez un slash (/) dans la colonne.

QUESTION 22 : ETAT DE SANTE AU COURS DES DEUX DERNIERES SEMAINES

Demandez si cette personne a été malade (1), blessée (2), ou encore ni malade, ni blessée (0) et 9 pour N.S.P

Inscrivez le code 1 dans la case si l'individu dit avoir été simplement malade, 2 pour le cas des personnes blessées, 0 si ce n'est ni l'un ni l'autre des deux cas et N.S.P

QUESTION 23 : INTERRUPTION DES ACTIVITES A CAUSE DE MALADIE OU BLESSURE

Demandez si cette personne a eu à interrompre son travail à cause de cette maladie ou d'une blessure .

24 Si la réponse est Oui inscrivez 1 et poser la question

Si la réponse est Non inscrivez 0.

QUESTION 24 : NOMBRE DE JOURS D'INTERRUPTION

Demandez le nombre de jours durant lesquels l'enquêté/e à interrompu ses activités au cours des deux dernières semaines et porter le nombre qu'il va vous donner dans les deux cases de la colonne 24.

MODULE 2: QUESTIONS SUR L'HABITAT

Les questions sur l'habitat concernent tous les bâtiments habités par un ménage et principalement le logement du chef de ménage.

Enregistrez chaque question, le code correspondant à la bonne réponse. Pour les questions faisant appel à des nombres, inscrivez lisiblement les nombres déclarés par le chef de ménage dans la grille appropriée.

N.B. Les caractéristiques de l'habitat à étudier ne concernent que le logement du chef de ménage.

Q. 201 L'ANNÉE D'OCCUPATION DU LOGEMENT:

Demandez depuis quand est-ce-qu'il occupe ce logement? S'il a des difficultés à se souvenir de l'année utilisez le calendrier historique pour le guider dans sa recherche. Une fois qu'il parviendra à vous donner l'année inscrivez les deux derniers chiffres de l'année en complétant la case mise en regard.

QUESTION 202: TYPE D'HABITATION

Observez vous-même le bâtiment qui se trouve en face de vous et enregistrez la modalité qui convient:

- | | |
|------------------------------|-----------------------|
| 1 = concession individuelle | 4 = logement en bande |
| 2 = concession multi-ménages | 5 = case isolée |
| 3 = immeuble | 6 = autre à précisez |

QUELQUES DÉFINITIONS

- UNE CONCESSION est une construction formée par un ensemble de maisons contiguës ou non donnant sur une cour centrale ou non et servant d'habitation à un ou plusieurs ménages.

- UNE CONCESSION INDIVIDUELLE est une concession abritant un seul ménage.

- UNE CONCESSION MULTI-MÉNAGES est une concession qui abrite plusieurs ménages.

- UN IMMEUBLE est un bâtiment en hauteur comportant plusieurs étages divisés en logements.

- LOGEMENTS EN BANDES sont des logements contigus alignés, pouvant abriter plusieurs ménages

- UNE MAISON ISOLÉE est un bâtiment de construction basse ou en hauteur composé d'un seul logement.

QUESTION 203: NATURE DES MATÉRIAUX DU MÛR

Posez la question suivante: "De quels matériaux sont faits les murs de votre logement ?" Enregistrez le code approprié selon la réponse:

- 1 = mûr en dur (pierre, brique en ciment, béton)
- 2 = banco + ciment
- 3 = banco
- 4 = bois
- 5 = fibre végétale
- 6 = autre à préciser

QUESTION 204: NATURE DES MATÉRIAUX DE LA TOITURE

Posez la question: "De quels matériaux est faite la toiture de votre logement ?" Enregistrez l'une des modalités suivantes:

- 1 = Béton
- 2 = Banco
- 3 = Tôle avec plafond
- 4 = Tôle sans plafond
- 5 = Fibre végétale
- 6 = Autre à préciser

QUESTION 205: CARACTÉRISTIQUES DU SOL

Posez la question: "De quel matériau est recouvert le sol de votre maison ?" Entourez l'une des modalités suivantes:

- 1 = Marbre
- 2 = Carreaux
- 3 = terre battue
- 4 = autres à préciser
- 3 = Ciment

COL 206 NOMBRE DE CONSTRUCTIONS

Demandez au chef de ménage le nombre de constructions qu'occupe son ménage, si possible vérifier avec lui le nombre qu'il va vous communiqué. Inscrivez le nombre retenu dans les deux cases mises en regard.

QUESTION 207: STATUT D'OCCUPATION

Posez la question: "Etes-vous logé/e gratuitement?"

Si OUI, encerclez le code 1 = HEBERGE/E PASSEZ à la question 208

Si NON, demandez "Etes-vous sous-locataire ?"

Si OUI, encerclez le code 2 = SOUS-LOCATAIRE et PASSEZ à la question 209

Si NON, demandez: "Etes-vous locataire?"

Si OUI, encerclez le 3 = LOCATAIRE et PASSEZ à la question 210

Si NON, demandez: "Etes-vous locataire-acheteur?"

Si OUI, encerclez le 4 = LOCATAIRE-ACHETEUR et PASSEZ à la question 215

Si NON, demandez: "Etes-vous propriétaire?"

Si OUI, encerclez le 5 = PROPRIETAIRE et PASSEZ à la question 217

QUESTION 208: HEBERGE/E

Posez la question: "Par qui êtes-vous hébergé/e?"
Encerclez le code de la modalité que va vous indiquer l'enquêté/e:

- 1 pour parent
- 2 pour personne du village
- 3 pour employeur
- 4 pour autres qu'il aura à vous préciser.

QUESTION 209: SOUS-LOCATAIRE

Posez la question: "Qui est le locataire?"
Encerclez le code de la modalité que va vous indiquer l'enquêté/e:

- 1 pour parent
- 2 pour personne du village
- 3 pour employeur
- 4 pour autres qu'il aura à vous préciser.

QUESTION 210: LOCATAIRE ET SOUS-LOCATAIRE

Posez la question: "Qui est le propriétaire de ce logement?"

Encerclez le code de la modalité qui va vous être donnée par le répondant:

- 1 pour particulier
- 2 pour employeur
- 3 pour employeur public
- 4 pour employeur privé
- 5 pour ne sait pas.

QUESTION 211: CAS DU PARTICULIER OU DE L'EMPLOYEUR PRIVE

Posez la question: "Est-ce un parent?"
Encerclez le code de la modalité que va vous indiquer l'enquêté/e:

- 1 pour parent
- 2 pour personne du même village
- 3 pour autre personne

QUESTION 212: LIEU D'HABITATION DU PROPRIETAIRE

Posez la question: "Où habite ce propriétaire?"
Encerclez le code de la modalité donnée par l'enquêté/e:

- | | |
|------------------------|---------------------------|
| 1 pour même logement | 4 pour ailleurs à BKO |
| 2 pour même concession | 5 pour l'extérieur de Bko |
| 3 pour même quartier | 6 pour ne sait pas. |

QUESTION 213: PARTAGE DU LOYER AVEC QUELQU'UN

Posez la question au chef de ménage: "Partagez-vous le loyer avec quelqu'un?"
Si OUI encerclez le 1 et passer à la question 214
Si NON PASSEZ A LA QUESTION 227

QUESTION 214: PERSONNE AVEC LAQUELLE LE CM PARTAGE LE LOYER

Posez la question au CM, de qui s'agit-il?
Encerclez le code approprié selon la réponse donnée par le répondant:

- | | |
|-------------------------|---------------------------|
| 1 pour membre du ménage | 2 pour parent hors-ménage |
| 3 pour ami/e | 4 pour autre à préciser |

QUESTION 215: LOCATAIRE-ACHETEUR

Posez la question: "Qui est le promoteur du projet immobilier?"

Encerclez le code de la modalité qui va vous être donnée par le répondant:

- 1 pour entreprise privée
- 2 pour société d'ETAT
- 3 pour autre à préciser

QUESTION 216 : TEMPS PREVU POUR DEVENIR PROPRIETAIRE

Posez la question combien de temps prévoyez-vous devenir propriétaire de ce logement?

Inscrivez le nombre d'année dans les deux cases mises en regard.

QUESTION 217 : APPROPRIATION DU LOGEMENT

Posez la question comment êtes-vous devenu propriétaire de ce logement par suite d'achat, d'un don ? ou l'avez-vous eu par suite d'un héritage?

Encerclez le code de la modalité déclarée par l'enquêté(e).

QUESTION 218 : ACQUISITION DU TERRAIN OCCUPE

Posez la question Avez-vous acquis ce terrain auprès d'un chef coutumier ? de l'ETAT ? d'un autre employeur ? d'un parent ? ou toute autre personne à préciser?

QUESTION 219 : ANNEE DE D'APPROPRIATION

Posez la question en quelle année êtes-vous devenu(e) propriétaire de ce logement?

Inscrivez l'année d'appropriation dans les cases mises en regard.

QUESTION 220 : BATIMENT SUR LA PARCELLE

Posez la question y avait-il un bâtiment sur la parcelle lors de l'acquisition?

Si OUI encerclez le 1 si NON encerclez le 0

QUESTION 221 : LOCATAIRE SUR LA PARCELLE

Posez la question y a-t-il des locataires sur la parcelle qui vous appartient?

Si OUI encerclez le 1 si NON encerclez le 0

QUESTION 222 : NOMBRE DE MENAGE DANS LE LOGEMENT

Posez la question combien de ménages y a-t-il dans le logement?
Inscrivez le nombre de ménages donner par l'enquêté(e) dans les cases mises en regard.

QUESTION 223 : NOMBRE DE PERSONNES DANS LE LOGEMENT

Posez la question combien de personnes y a-t-il dans le logement?
Inscrivez le nombre de ménages donner par l'enquêté(e) dans les cases mises en regard.

QUESTION 224 : PARENT PARMIS CES LOCATAIRES

Demandez à l'enquêté/e s'il a des parents parmi les locataires du logement.

Si OUI encerclez le 1 si NON encerclez le 0

QUESTION 225 : NOMBRE DE MENAGE PARENTS PARMIS LES LOCATAIRES

Posez la question combien de ménages de parent avez-vous parmi ces locataires de ce logement?
Inscrivez le nombre de ménages donner par l'enquêté(e) dans les cases mises en regard.

QUESTION 226 : NOMBRE DE PARENT DANS LE LOGEMENT

Posez la question combien de parent avez-vous dans ce logement?

Inscrivez le nombre de parents donner par l'enquêté(e) dans les cases mises en regard.

QUESTION 227: MODE D'ECLAIRAGE

Posez la question: "Quel est le mode d'éclairage principal que qu'utilise votre ménage ?" Encerclez le code correspondant à la réponse.

- | | |
|---------------------|----------------------|
| 1 = électricité | 4 = lampe à huile |
| 2 = lampe à gaz | 5 = bougie |
| 3 = lampe à pétrole | 6 = autre à préciser |

QUESTION 228: ENERGIE UTILISEE POUR LA CUISSON

Posez la question: "Quel est le principal combustible utilisé habituellement par votre ménage pour la préparation des repas ?"

Encerclez le code correspondant à la bonne réponse

- | | |
|-------------------------|----------------------------|
| 1 = électricité | 5 = bois + foyer ordinaire |
| 2 = gaz | 6 = bois |
| 3 = charbon | 7 = autre à préciser |
| 4 = bois+foyer amélioré | |

QUESTION 229: MODE D'ALIMENTATION EN EAU DE BOISSON

Posez la question: "Quel est le mode habituel d'alimentation en eau du ménage ?"

Encerclez le code correspondant à la réponse donnée

- | | |
|------------------------------------|----------------------|
| 1 = eau courante à domicile | 5 = eau de boisson |
| 2 = borne fontaine | 6 = porteur d'eau |
| 3 = puits dans la cour | 7 = autre à préciser |
| 4 = puits à l'extérieur de la cour | |

QUESTION 230: TYPE D'AISANCE

Demandez au chef du ménage quel(s) type(s) d'aisance il a chez lui, puis encerclez le code de l'une des deux modalités qu'il va vous donner si la réponse est tout autre que ces deux modalités inscrivez la en toute lettre.

Posez la question sur les modalités ci-dessous l'une après l'autre jusqu'à l'obtention de la bonne réponse.

- 1 = latrine
- 2 = w.c
- 3 = autre à préciser

QUESTION 228: ENERGIE UTILISEE POUR LA CUISSON

Posez la question: "Quel est le principal combustible utilisé habituellement par votre ménage pour la préparation des repas ?"

Encerclez le code correspondant à la bonne réponse

- | | |
|-------------------------|----------------------------|
| 1 = électricité | 5 = bois + foyer ordinaire |
| 2 = gaz | 6 = bois |
| 3 = charbon | 7 = autre à préciser |
| 4 = bois+foyer amélioré | |

Q 231 BIENS POSSEDES PAR LE MENAGE

Posez les questions suivantes et encerclez le 1 chaque fois que la réponse est OUI et 0 quand la réponse est NON.

- "Avez-vous un champ/verger?"
- "Avez-vous un terrain nu?"
- "Avez-vous une autre maison?"
- "Avez-vous une mobylette?"
- "Avez-vous un vélo?"
- "Avez-vous une charrette?"
- "Avez-vous un radio/magnétophone?"
- "Avez-vous un poste téléviseur?"
- "Avez-vous un congélateur?"
- "Avez-vous une automobile?"

QUESTION 121 (À POSER AUX LOCATAIRES SEULEMENT)

Demandez: "Quel est le montant de votre loyer ?"
Inscrivez les chiffres de droite à gauche

exemple: Si le loyer est de 20'000 F, inscrivez /_/_/2/0/0/0/0/F

Q 232 LE MOTIF DU CHOIX DE CE LOGEMENT.

Demandez au chef de ménage quel est le principal motif du choix de ce logement, et encerclez le code correspondant à la modalité que l'enquêté/e va vous donner en réponse.

Q 233 MODIFICATIONS EFFECTUEES SUR LE LOGEMENT?

Demandez si depuis l'occupation de ce logement par le chef de ménage il a effectué des modifications là-dessus?

- Si Oui encerclez le 1 et PASSEZ à la question 234.
- Si NON encerclez le 0 et PASSEZ à la question 235.

Q 235 INTENTION DE QUITTER CE LOGEMENT D'ICI UN AN.

Posez la question avez-vous l'intention de quitter ce logement d'ici un an?

- Si Oui encerclez le 1 et demander le pourquoi à la question 236?
- Si NON PASSEZ à la question 237

Q 236 LES RAISONS DU CHANGEMENT DE LOGEMENT.

Demandez lui les raisons qui le font quitter ce logement et encerclez le code de la modalité qu'il va vous donner.

- 1 pour logement trop cher
- 2 pour logement trop petit
- 3 pour se rapprocher du lieu de travail
- 4 pour rapprochement des parents
- 5 pour devenir propriétaire
- 6 pour autres raisons qu'il aura à vous préciser et que vous noterez par conséquent.

Q 237 INTENTION D'APPORTER DES MODIFICATIONS AU LOGEMENT.

Posez la question avez-vous l'intention d'apporter des modifications à votre logement?

Si Oui encerclez le 1 et demander les modifications qu'il entend apporter à son logement à la question 238.

Si NON encerclez le 0 qui met FIN A L'ENTRETIEN.

Q 238 MODIFICATIONS A APPORTEES

Posez la question quelles sont les modifications que vous voulez apporter à votre logement?

Encerclez le code correspondant à la réponse donnée par l'enquêté/e conformément aux modalités retenues ci-dessous:

- 1 pour construction de mur
- 2 pour construction bâtiment en dur
- 3 pour couche de peinture
- 4 pour autre modification à préciser.

